

Zeitschrift: L'Hôtâ
Herausgeber: Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien
Band: 8 (1985)

Artikel: Des Jurassiens à l'Ecole royale de médecine vétérinaire de Lyon et d'Alfort, au XVIII siècle
Autor: Erard, Victor
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1064232>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Des Jurassiens à l'École royale de médecine vétérinaire de Lyon et d'Alfort, au XVIII^e siècle

L'horizon intellectuel au XVIII^e siècle

Outre l'historique collège des Jésuites, de Porrentruy, dont les bâtiments principaux ont été inaugurés en 1604, par le prince-évêque Jacques-Christophe Blarer, l'ancien Evêché de Bâle comptait une autre école réputée: l'institut de Bellelay, que l'on devait à l'abbé Nicolas de Luce, l'une des figures les plus attachantes de notre histoire. Tandis que le collège des Jésuites donnait une formation classique (grec, latin, hébreu, philosophie), l'institut de Bellelay préparait plus immédiatement à la vie, sans négliger pourtant la culture, au sens habituel du mot. Cependant, un autre esprit, plus ouvert aux choses de la nature, y soufflait. Il faut relever que le directeur des études, le Père Berbier, avait fait un long séjour à Paris, pour y étudier les programmes des grands collèges français, et qu'il suivait parallèlement les cours de Daubenton, fameux naturaliste, disciple de Buffon.

L'abbé Nicolas de Luce projetait encore d'ouvrir une **école des métiers**, dispensant une formation pratique, mais les corps d'artisans y ont vu une concurrence et s'y sont opposés.

Il y avait entre le collège classique des Jésuites et l'institut de Bellelay, tenu par les Prémontrés, une rivalité provenant d'une conception différente du système scolaire et de l'éducation.

Jusqu'ici, les meilleures têtes formées au collège de Porrentruy se destinaient à l'état ecclésiastique et au barreau. Au temps de la Réforme, cela répondait en partie à un besoin. Au XVIII^e siècle, les soucis du pouvoir ne sont plus les mêmes. Cela explique le conflit latent qui opposait la cour épiscopale de Porrentruy, en particulier François Decker, sorte de ministre de l'Economie, au système éducatif classique, profondément humaniste, et

sans application pratique. L'heure était aux métiers, aux impératifs de la balance commerciale; une société de marché s'annonçait dans l'ancien Evêché de Bâle.

Le souffle nouveau

La principauté était encore agraire et l'argent provenait pour une large part de l'agriculture, de l'élevage, des métiers qui s'y rattachaient, des fermages, etc. En bref, du travail paysan. Bien entendu, il ne faut pas sous-estimer l'importance des forges et des moulins, le long des rivières (Bellefontaine, Undervelier, Courrendlin, La Reuchenette, etc.).

«L'agriculture, voilà le bien commun», s'écrie le doyen Bridel, dans la *Course de Bâle à Bienne*, et de protester contre cette manie à la mode qui poussait déjà à rechercher de nouvelles industries.

A l'esprit agraire et bucolique de Bridel, on peut opposer le réalisme lucide de François Decker, qui dénonçait le déséquilibre de la balance commerciale consécutif aux importations (vêtements, chaussures, café, vins, etc.). Pour y porter remède, il voulait développer les métiers; l'agriculture ne suffisait plus, l'Etat ayant de nouveaux besoins.

A l'école française

François Decker, qui dirigeait l'Economie de la principauté vers 1760, aurait voulu un collège des Jésuites utile au développement de ses vues économiques, immédiatement. Un problème pratique l'a bien montré. Les épidémies et les épizooties ont été fréquentes et souvent catastrophiques. Aucun pays d'Europe n'y a échappé. Les

ordonnances épiscopales donnaient l'alerte, périodiquement : les maquignons et les marchandises devaient suivre rigoureusement les chemins prescrits. Avec une extrême rigueur, on exigeait des certificats attestant leur provenance. La correspondance devait être «parfumée» (je cherche encore en quoi cela consistait exactement).

Souvent, la surlangue – c'est-à-dire la fièvre aphteuse – frappait les campagnes. Prenant exemple sur l'Alsace voisine, la cour épiscopale de Porrentruy se tourna vers les **Ecoles royales de médecine vétérinaire**, que la France venait d'ouvrir à Lyon et au château d'Alfort, près de Paris, sous l'autorité de Bourgelat, commissaire général des haras du Royaume, directeur et inspecteur général des Ecoles Royales vétérinaires.

Des renseignements furent pris discrètement par le chancelier Billieux, de la part du prince-évêque Simon-Nicolas de Montjoie, sur la valeur de ces deux établissements et le coût des études. C'était en 1768. Jourdan, directeur de l'école de Lyon, répondit : «On leur donne la connaissance des maladies des chevaux, et encore plus particulièrement, de celles dont les bêtes à cornes et à pieds fourchés peuvent être attaquées.»

L'école établie au château d'Alfort, près de Paris, était spécialisée dans la médecine vétérinaire pour chevaux. Restait à choisir des candidats capables.

Une sélection étonnante

Logiquement, la cour épiscopale aurait dû s'adresser au collège des Jésuites. Elle n'en fit rien, et cela met en évidence le désaccord que j'ai signalé plus haut. Pour François Decker, le latin n'était bon qu'à faire des «prestolets» (le terme est évidemment péjoratif!) et des avocats gagnant difficilement leur vie. Ce qu'il fallait à

l'Etat, c'était des gens de métiers, des artisans. «On se honte», constate Decker, d'être tanneur, de pratiquer le métier de son père, dès qu'on a mis le nez au collège.

A l'instigation de François Decker, les baillis partirent à la recherche des meilleurs élèves dans les campagnes, sans tenir aucun compte du collège. Certains curés dressèrent des listes de garçons capables.

On les soumit à un examen tellement élémentaire qu'il en est dérisoire. Plusieurs travaux écrits sont aux Archives de l'ancien Evêché de Bâle, à Porrentruy. En mathématiques, on exigeait une addition, une soustraction, une multiplication. Ce bagage mathématique était un peu léger pour suivre les cours d'une **Ecole royale de médecine vétérinaire**. Au collège de Porrentruy et à l'institut de Bellelay, on étudiait la trigonométrie.

Au bout du compte, la Cour retint deux candidats jugés excellents : **Pierre-Joseph Froidevaux**, du Prépétitjean, âgé de 18 ans, et **Jean-Baptiste Studer**, de Delémont, dont le père avait tenu le cabaret de Son Altesse, devant la ville.

Ici se situe un épisode savoureux. Un bourgeois de Delémont, âgé de 38 ans, Ferdinand Macker, docteur en chirurgie, botaniste, apothicaire au couvent de Bellelay, voulut saisir l'occasion qui s'offrait, abandonner la chirurgie pour la médecine vétérinaire. Tant de gens, écrit-il, se disent médecins et chirurgiens, à Delémont, qu'il n'est plus possible d'y gagner sa vie. Il fit donc acte de candidature à l'Ecole royale de médecine vétérinaire. La lettre qu'il adresse à la Cour est parfaite de langue et d'écriture; c'est un modèle du genre. L'homme était assurément d'une haute intelligence. Mais voilà : la médecine vétérinaire commençait par l'apprentissage de la maréchallerie, un dur apprentissage pour des mains délicates de chirurgien !

Afin d'éliminer Ferdinand Macker, Decker et le chancelier Billieux soumièrent le cas à Péan, directeur de l'Ecole royale de Lyon; naturellement, on lui suggéra de donner une réponse négative, ce qu'il fit. Les chirurgiens admis en médecine vétérinaire «ôtaient toute idée de maréchallerie à nos élèves, conclut-il, et (...) ils n'étaient que de vrais raisonneurs. Nous ne sommes que des maréchaux, etc.».

De longues et difficiles études

Manquant totalement de formation intellectuelle, nos deux Jurassiens eurent de grosses difficultés dans leurs études, en particulier Jean-Baptiste Studer. Ils s'en ouvrent franchement dans les lettres qu'ils adressent à la Cour.

Devant cette situation, Simon-Nicolas de Montjoie, qui assumait le coût des études, perdait patience et s'interrogeait sur les candidats choisis. Il semble même avoir coupé un temps les vivres à J.-B. Studer. Le pauvre garçon, ne recevant plus rien, était aux abois. Finalement, Péan, directeur de l'école de Lyon, pria le Prince de rappeler cet élève.

Pour le remplacer, le curé de Courgenay proposa **Jean-Baptiste Logos**, – il avait déjà «quelques dispositions à cet art vétérinaire, estant maréchal-ferrant». A Saint-Ursanne, on avançait le nom de **Franz-Ignace Bourquard**.

C'est **Joseph Berbier**, de Charmoille, «maître garçon maréchal», qui prit la place de J.-B. Studer.

Pierre-Joseph Froidevaux travaillait bien, – «il nous donne plus d'espérance que jamais, écrit Péan à la Cour de Porrentruy, il travaille avec assiduité et fait tout son possible pour répondre à nos intentions, il pourra s'il

continue faire un très bon sujet mais non de la première distinction.» Dans ses lettres, Froidevaux donne d'intéressantes précisions sur ses études et sur l'Ecole vétérinaire (la pharmacie, la salle de dissection, la forge pratique et la forge d'étude, le jardin botanique, l'auberge des élèves, etc.).

Bon élève, il s'enhardit jusqu'à intervenir auprès de la Cour en faveur de Joseph Berbier, son condisciple: ce garçon ne pouvait plus travailler assez,... parce qu'il avait faim! Simon-Nicolas de Montjoie se plaignit d'une telle situation auprès du directeur Péan, d'autant plus que le prix de la pension venait d'être porté à 30 livres par mois et par élève; 360 livres par année.

Le directeur Péan réagit sans grandeur, lâchant une flèche empoisonnée concernant les dettes de cabaret contractées hors de l'école par Pierre-Joseph Froidevaux. Quant à Joseph Berbier, «il est extrêmement borné», remarque-t-il peu après.

Cette allusion à l'inconduite de Froidevaux et la cherté des pensions payées agacèrent beaucoup le Prince. J'ai dit qu'il payait entièrement les études de nos deux jeunes gens. Les parents de Froidevaux, avertis de la situation, s'en alarmèrent. La brebis galeuse se ressaisit heureusement, et c'est Péan lui-même qui proposa au Prince de l'envoyer à Alfort, la cinquième année. A vrai dire, il a caché la vérité à Simon-Nicolas de Montjoie, de peur qu'il ne retire Froidevaux de l'école. Bref, le Prince accepta, mais il serra la vis: il ne paya plus qu'une moitié de la pension de Froidevaux à Alfort, laissant l'autre aux parents.

Toutefois – nouvelle surprise – en quittant Lyon, Pierre-Joseph Froidevaux laissait une dette de cabaret se montant à 125 livres, le tiers de la pension d'une année!

Ce départ pour le château d'Alfort, à Charenton, près de Paris, mit Joseph Berbier en appétit: il sollicita la

même faveur, prétextant que le cours de ferrure était de loin meilleur à Alfort qu'à Lyon. Et par la même occasion, il demandait un nouvel habit ! Bon prince, Simon-Nicolas de Montjoie lui fit envoyer trois louis d'or neufs, et lui accorda son déplacement à Alfort.

Le jeune Franc-Montagnard était un élève appliqué : « Froidevaux est ici du 15 avril dernier, écrit Chabert, directeur d'Alfort. Je suis content de ses efforts, il travaille à la forge avec zèle et avec fruit, le cours de ferrure fait, il entreprendra celui des opérations et des maladies. »

Mais le garçon était faible de caractère, et trousseur de filles. Les dettes de cabaret recommencèrent.

Bref, en mai 1774, les deux Jurassiens sont au bout de leurs études. Chabert connaissait si bien la faiblesse de Froidevaux qu'il refusa de lui remettre, au départ, sa trousse de vétérinaire, de peur qu'il ne la négocie en chemin.

Les deux Jurassiens prirent à la même date le chemin du retour. Or, Froidevaux arriva à Porrentruy, deux semaines après Berbier. Chabert, directeur, apprit qu'il s'était arrêté à Besançon, où il avait vécu de manière dissolue.

Cette inconduite notoire indisposa beaucoup le Prince. Tandis que Joseph Berbier fut attaché à la Cour, Pierre-Joseph Froidevaux fut envoyé aux Franches-Montagnes. M. de Grandvillers, bailli, le fit surveiller étroitement, et communiqua ironiquement au Prince que « le Héros » se conduisait correctement !

**Victor Erard
Courgenay**



Gravure extraite de « Histoire des évêques de Bâle », par Mgr Vautrety.